

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

**RETURN BIDS TO:** 

### **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

<u>cfia.bidreceipt-</u> receptiondesoumission.acia@canada.ca

# STANDARD REQUEST FOR BID INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No N° de la demande <b>2024-00284</b>	Amendment No N° de modification
Supplier SA No N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/	
Solicitation closes – La demande prend fin :	File No N° de dossier
at – à 14h00 HAE on – le 15 septembre, 2023	



No of	9		
Page/			
N° de page			

Date of Solicitation - Date de la demande

1 septembre, 2023

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

#### **Catherine Clairoux**

Agente principale d'approvisionnement et des marchés Division de la politique des approvisionnements et des marchés

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) 59 Camelot Dr. Nepean, ON K2G 5W6 catherine.clairoux@inspection.gc.ca

#### Destination

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) 1400 Merivale Rd. Ottawa, ON K1A 0Y9

#### Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadians funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

#### Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No N° de téléphone
Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : Date :

Cet appel d'offres annule et remplace l'appel d'offres précédent numéro 2024-00284, daté du 11 août, 2023, avec une date de clôture pour le 25 août, 2023, à 14H, heure de l'Est. Une session de débriefing peut être organisée sur demande pour les soumissionnaires avant répondu à l'appel d'offres précédent.

#### **TABLE DES MATIÈRES**

**Section 1** — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

#### SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Pour les paliers 2 et 3 seulement. S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non.

#### 2. Besoins concurrentiels

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat. Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>APRÈS</u> la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :

- a. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
- **b.** une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
- **c.** une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
- d. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

## 3. $\boxtimes$ Ce marché est conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral (SAEA) :

« Entreprise ou entreprises Autochtone(s) » signifie un ou des entité(s) ayant complété(s) et soumit la pièce jointe 1 de l'annexe C – Certification Réservé aux Entreprises Autochtones, avec leur proposition.

Ce marché est conditionnellement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral si chacune des conditions détaillés ci-dessous sont satisfaites :

- deux (2) propositions de compagnies autochtones ayant rencontrée les critères d'évaluation et les critères côtés d'évaluation sont soumises, et;
- deux (2) propositions de compagnies autochtones qui ne sont pas affiliées sous la Loi sur la concurrence (L.R.C. (1985), ch. C-34) sont soumises.

Si les conditions détaillées ci-dessus ne sont pas satisfaites, ce marché sera ouvert à tous les détenteurs qualifié dans le cadre de l'AMA.

#### 4. Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- a. Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente,
- **b.** Pièce Jointe 1 Certification SAEA, s'il s'applique, et;
- **c.** Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

#### Paiement électronique de factures (Soumissions) :

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen d'instrument de paiement électronique : **Dépôt direct**.

#### 5. Exigences en matière de sécurité :

Ce besoin ne comporte pas d'exigences relative à la sécurité.

#### 6. Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :						
l'Utilisateur désigné (UD) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Catherine Clairoux Agente principale d'approvisionnement et des marchés Division de la politique des approvisionnements et des marchés L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) 59 Camelot Dr. Nepean, ON K2G 5W6 catherine.clairoux@inspection.gc.ca					
	Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.					
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	15 septembre, 2023 14h00 Heure Avancée de l'Est (HAE)					
À l'adresse courriel de réception des soumissions	cfia.bidreceipt-receptiondesoumission.acia@canada.ca  L'adresse courriel de réception des soumissions est uniquement destinée pour la livraison des soumissions : Aucun autre document ou communication ne doivent y être envoyés.					
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner						
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.						

#### SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<u> </u>	ON 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSEQUENT
	Modalités du contrat
1.	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003//PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées ci-dessous :  c. X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
	·
4.	Responsables Autorité contractante (utilisateur désigné)
4.1	Catherine Clairoux Agente principale d'approvisionnement et des marchés Division de la politique des approvisionnements et des marchés L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) 59 Camelot Dr. Nepean, ON K2G 5W6 (343) 596-9265 catherine.clairoux@inspection.gc.ca
4.2	Chargé de projet  (à remplir à l'attribution du contrat)  Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.  Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).
4.0	Représentant de l'entrepreneur
4.3	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.
5.	Modalités de paiement  La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.  X Paiement unique
	Facturation
6.	L'entrepreneur doit respecter modalités de facturation énoncées dans le GMAPT et doit envoyer une copie électronique de la facture au Chargé de projet identifié à la Section 4.2. pour attestation et le paiement.  Paiement électronique de factures (Soumissions)
_	Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen d'instrument de paiement électronique : <b>Dépôt direct.</b>
7.	Clauses du Guide des CCUA
	2020 (2022-12-01) Conditions générales supplémentaires

#### ANNEXE A - BESOIN et BASE DE PAIEMENT

#### 1. Sélection de la catégorie

#### Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du l'autorité du projet, **avant la fabrication** / **la commande des produits**, Le l'autorité du projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits **Non AMA** peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la catégorie de travaux suivante :

a. 

Catégorie 3 Classeurs et meubles de rangement en métal. Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

#### 2. Produits et tableaux d'établissement des prix

**Date d'inspection du site :** À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Tak	Tableau 1 : Tableau des produits					
	Section A - BESOIN DE L'UTILISAT		n B – SOUI FOURNISS	MISSION DU SEUR		
	llez fournir des <b>informations supplémentaires</b> : Le C			aires: de fournir d	des dessins e	et / ou des images
avec	une documentation descriptive pour ces produits ave	c votre soumiss				
N°	CIUGdCs, produits et leur description.  (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)  Catégorie 3	Qté	Veuillez fournir de l'information supplémentaire oui ou non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	3LSL1HXXPM18D18XHXS Product Type: Storage Locker Format : One (1) High Finishes : Painted Metal Locks : Keyless	30 casiers	Oui		\$	\$

	W 18" x D 18" x H 66"					
2	3LSL2HXXPM18D18XHXS Product Type: Storage Locker Format: Two (2) High Finishes: Painted Metal Locks: Keyless W 18" x D 18" x H 66"	36 casiers	Oui		\$	\$
3	3LSL3HXXPM18D18XHXS Product Type: Storage Locker Format: Three (3) High Finishes: Painted Metal Locks: Keyless W 18" x D 18" x H 66"	12 casiers	Oui		\$	\$
Total des produits					\$	

Tableau 2 : Livraison					
	Section A – BESOIN DE I	'UTILISATEUR	DÉSIGNÉ	Section B - SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Nº du produit du Tableau 1	Lieu	Date Voulue** (AAAA-MM- JJ) Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*		Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci- dessous** Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.	Prix de lot ferme \$
1-3	L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) 1400 Merivale Rd. Ottawa, ON K1A 0Y9	par le 2023- 12-15	Heures normales.	: semaines	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Total de livraison :	\$

Tableau 3 : Installation					
	Section A - BESOIN DE I	L'UTILISATEUR [	DÉSIGNÉ	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Nº du produit du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM- JJ)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*  Le fournisseur installera comme ci-dessous ** Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.		Prix de lot ferme \$
1-3	L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) 1400 Merivale Rd. Ottawa, ON K1A 0Y9	par le 2023- 12-15	Heures normales.	: semaines suivant la fourniture et la livraison	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel ⊠ Ne s'applique pas. Tableau 5 – Livraison optionnelle ⊠ Ne s'applique pas. Tableau 6 – Installation optionnelle ⊠ Ne s'applique pas.							
		tion standard et installations du Canad	a aux fins de la livraison et e	des attestations			
1.	Éléments de finition st						
1.1	L'utilisateur désigné doit de finition offerts.	consulter le site Web du fournisseur indic	qué à la partie 6A de l'AMA po	ur connaître les éléments			
		bles suivant l'octroi du contrat, l'autorité co nents de finition du Canada pour chacun d					
	supplémentaires ne sero		ents de finition du Canada. Au	cuns frais			
2.		a où se fera la livraison					
		raitants du fournisseur qui doivent accéder au s te loi en vigueur dans la province ou le territoire		ıx plans de santé et sécurité			
	Canada peuvent demander que leur cote de sécurité. L	rat, un représentant du Canada ou un ou des for la liste des employés et des sous-traitants aya l'information doit être communiquée dans le dél ent en conformité avec le calendrier principal.	int besoin d'accéder au site pour e	exécuter les travaux, ainsi			
2.1	Quai de chargement/lie						
Α	Lieu	Agence canadienne d'inspection des ali	ments (ACIA) 1400 Merivale F	Rd Ottawa ON K1A 0Y9			
В	Quai de chargement	Quai de chargement à la Tour 2	mente (, tell, t) 1 100 Mentale 1	ta. Ottawa, Ore It II 1010			
С	Rampe	3					
D	Porte						
E	Monte-charge						
F	Autre (préciser)	Contacté le chargé de projet pour confir	mer l'appointement de livraiso	n (date et heure).			
3.	Continuité des attestat						
	membres du soumissior attestations suivantes é Le Canada peut exiger o précisés par l'utilisateur		reprise, continuent de se confo lu soumissionnaire pour les es	ormer à toutes les spaces de travail.			
3.1	Dispositions relatives						
3.2		pour l'équité en matière d'emploi visar	it les entrepreneurs				
3.4	Conformité du produit						
3.5	L'attestation des prix (	conformément à l'AMA, partie 6B).					
Tab	lacu 0 i Évaluation da	la soumission et total du contrat					
1	Total ferme des produits			\$			
2	Total <b>ferme</b> des livraison	,		\$			
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3) \$						
4	Coût du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu*)						
5	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4*)						
6	Taxes applicables (Soumission) \$						
7	Coût estimatif (Soumis	, , ,		\$			
8	Prix du contrat : [au moment de l'attribution du contrat] * Taxes applicables en sus.						
Tah	leau 9 - Ronrésentant	autorisé du soumissionnaire					
· ab	•	é du soumissionnaire pour la soum	nission et le contrat				
	Nom :		Numéro de téléphone :				
			. tamore de telepriorie .				

Courriel:

	NEA:
	No. Ariba:

Paiement électronique de factures : Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen d'instrument de paiement électronique : **Dépôt direct**.

#### PIÈCE JOINTE 1- RÉSERVÉ AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES - CERTIFICATION

#### Programme des marchés réservés aux entreprises autochtones

#### 1. Certification SAEA

Pour plus de renseignements sur les exigences des entreprises autochtones du Programme des marchés réservés aux entreprises autochtones, consultez :

■ l'annexe 9.4 et la section 9.40 du Guide des approvisionnements (https://buyandsell.gc.ca/policyandguidelines/supply-manual/section/9);

c. Le soumissionnaire doit cocher la case applicable ci-dessous :

- Politique sur les marchés 1996-2 (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=13706), et;
- Politique sur les marchés 1997-6 (Procurement Strategy for Aboriginal Business: Guidelines for Buyers/Government Officials (Contracting Policy Notice 1997-6) (canada.ca)

#### 1.1 Entreprise Autochtone

- **a.** En signant l'attestation, le soumissionnaire atteste que son entreprise jouit du statut d'entreprise autochtone conformément au Programme des marchés réservés aux entreprises autochtones.
- b. Le Soumissionnaire :
  - i. atteste qu'il respecte, et continuera de respecter pendant toute la durée de tout contrat subséquent, les exigences décrites à l'annexe susmentionnée;
  - ii. convient que tout sous-traitant qu'il engage dans le cadre de tout contrat subséquent doit satisfaire aux exigences décrites dans l'annexe susmentionnée ; et
  - iii. s'engage à fournir au Canada, immédiatement sur demande, la preuve de la conformité de tout sous-traitant aux exigences décrites dans l'annexe susmentionnée.

	Le soumissionnaire est une entreprise autochtone qui est une entreprise individuelle, une bande, une société à responsabilité limitée, une coopérative, un partenariat ou un organisme sans but lucratif.
	OU
	Le soumissionnaire est soit une coentreprise composée de deux entreprises autochtones ou plus soit une coentreprise entre une entreprise autochtone et une entreprise non autochtone.

d. Le soumissionnaire doit, à la demande du Canada, fournir tous les renseignements et preuves à l'appui de cette attestation. Le soumissionnaire doit s'assurer que cette preuve sera disponible pour vérification pendant les heures normales de bureau par un représentant du Canada, qui pourra faire des copies et prendre des extraits de la preuve. Le soumissionnaire doit fournir toutes les installations raisonnablement requises pour toute vérification.

#### 1.2 Attestation – Entreprise Autochtone

À la demande de l'autorité contractante, le soumissionnaire doit fournir l'attestation suivante pour chaque propriétaire autochtone :

Je suis un propriétaire de	(insérer le nom de l'entreprise)	et autochtone, au sens de
la définition de l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements intitulée « Exigences relatives au		
Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ».		
Je certifie que l'énoncé précité est vrai et je consens à sa vérification sur demande du Services aux Autochtones		
Canada.		
Nom du propriétaire	Signature du propriétaire	Date